

En principe, les sacrements sont institués pour nous protéger contre les faiblesses laissées en nous par le péché originel, et, partant, chacun est ordonné à guérir une blessure particulière faite à notre nature par ce péché originel, celle-là même qui est opposée à la fin pour laquelle le sacrement est institué.

Or l'Eucharistie est un sacrement ordonné à entretenir et à augmenter en nous la charité, de manière que cet entretien, cette augmentation, ce perfectionnement de la charité qui nous unit à Dieu, qui nous fait l'aimer, vivre en lui et pour lui, soit sa fin propre. *Celui qui mange ma chair et boit mon sang, demeure en moi et moi en lui... celui qui me mange vivra aussi par moi* (Jean, VI, 57).

Par conséquent, le secours spécial apporté à l'âme par ce sacrement sera ordonné à ce que le sacrement puisse obtenir sa fin d'une manière plus parfaite, à favoriser cette augmentation et ce perfectionnement de la charité, à éloigner les causes qui peuvent s'y opposer, et ceci de deux manières. La grâce sanctifiante produite par les sacrements, à ne la considérer qu'en elle-même, est d'une excellence telle qu'elle est capable de nous faire produire tous les actes de perfection nécessaires pour nous unir à Dieu et redresser notre nature en corrigeant les faiblesses du péché originel. Cependant, ces effets ne sont pas, tous et toujours, produits dans une âme; mais tantôt l'un, tantôt l'autre, selon les circonstances multiples de sujets et de conditions.

L'Eucharistie étant le sacrement de l'union à Dieu par l'amour et la charité, son effet propre sera d'assurer le fin du sacrement en dépouillant l'homme de tout ce qui s'oppose à cette union. Or, ce qui s'oppose en nous à notre union, à notre fusion avec Dieu, c'est le manque de conformité de notre volonté avec celle de Dieu, c'est l'attache à notre volonté propre que nous préférons souvent à la volonté divine, c'est le moi devant centre et fin des activités personnelles, lorsqu'il devrait céder toujours sa place à Dieu seul. Cette tendance à rechercher le moi, à nous en tenir à notre volonté propre, a sa racine dans le péché d'orgueil qui le premier a infecté la nature humaine.

La grâce sacramentelle de l'Eucharistie sera donc une qualité permanente, stable de sa nature, une disposition qui fera